

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

---

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 1125

présenté par  
M. Paris

-----

### ARTICLE 50

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« celle »

les mots :

« la condamnation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.